CENTRE RÉFÉRENT DES TROUBLES D’APPRENTISSAGE - CRTA

Thématique : Centres de diagnostic

Dernière mise à jour : 30/06/2026

Fiche en ligne : https://annuaire.autismeinfoservice.fr/centres-de-diagnostic/centre-referent-des-troubles-d-apprentissage-crta

Coordonnées

Adresse
CHU de Nantes - CRTA Immeuble Jean-Monnet rez-de-chaussée haut 30 bd Jean-Monnet
44000 NANTES

Email
crta@chu-nantes.fr

Site web
https://www.chu-nantes.fr/crta

Informations de la fiche

Diagnostic

- TSA : trouble du spectre de l'autisme
- TDA TDAH : trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité
- DYS (ou troubles spécifiques du langage et des apprentissages)
- TND : troubles du neurodéveloppement

Zone concernée

- Pays de la Loire

Service de rattachement
CHU DE NANTES

Informations complémentaires
La mission diagnostique du CRTA :

assurer une mission d’expertise diagnostique auprès des enfants présentant des troubles d’apprentissage complexes et/ou sévères. Ces troubles s’inscrivent, selon les critères du DSM-5, dans le cadre des troubles du neurodéveloppement (TND : trouble du langage, trouble spécifique des apprentissages, trouble du développement de la coordination ou TDC et trouble déficit de l’attention avec ou sans hyperactivité ou TDAH), des TND spécifiés ou secondaires (maladies

génétiques-NF1, prématurité…) ou des lésions cérébrales acquises (épilepsie, traumatisme crânien, accident vasculaire cérébral, tumeur cérébrale, etc.). Le Centre Référent des Troubles d’Apprentissage (CRTA) des Pays de la Loire est un lieu de consultation pluridisciplinaire, rattaché au service de Pédiatrie du CHU de Nantes.